



Fédération des Activités Postales et de Télécommunications

CGT FAPT 75 AUTO

67 rue Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
Tél : 01 44 78 53 72 - Fax : 01 44 78 53 50
e.mail : sa75cgtptt@wanadoo.fr

L'ESPRIT DU MARAIS

Les élections sont derrière nous, les nouvelles instances CHSCT et CT issues des urnes vont entrer en vigueur pour un mandat de 4 ans. Le personnel pourra compter sur les nombreux représentants CGT à la DRL et dans les AT, qui comme à leur habitude, vont batailler pour défendre les intérêts des postiers.

A n'en pas douter, la nouvelle représentativité des organisations syndicales nationales, donne à La Poste la perspective de faire signer tous ses projets. C'est bien ce qu'elle recherchait avec la manipulation faite autour de son projet social non validé en septembre dernier. Bien des agents sont tombés dans le piège en ne votant pas pour la CGT alors qu'aujourd'hui les faits nous donnent raison.

Un lifting pour « un avenir pour chaque Postier » !!!

La CFDT demandait 30 % de voix et plus aux dernières élections professionnelles afin de pouvoir signer les accords à La Poste. Elle avait pris comme cheval de bataille électoral l'accord « *un avenir pour chaque Postier* » en reportant la responsabilité de l'échec sur la CGT, FO et SUD qui avaient refusé de le signer.

La CFDT, CFTC, CGC/UNSA mettaient en avant les grilles indiciaires fonctionnaires et le complément de rémunération que les postiers n'auraient pas, mais omettaient les points négatifs, comme les bassins de vies et d'emplois, qui faisaient partie de l'accord social.

Alors que La Poste annonçait avant les élections recourir à des mesures unilatérales, elle fait volte-face et revient à 3 accords distincts comme le demandait la CGT, du fait qu'il y avait eu 3 négociations séparées : « *complément de rémunération, grilles indiciaires des fonctionnaires, projet social* ». Nul doute que la confirmation de la CGT comme 1ère organisation syndicale aux élections professionnelles a pesé et permis ces nouvelles propositions de La Poste.

Le complément de rémunération :

(qui remplace le complément Poste) : la mise en place se ferait au 1^{er} juillet 2015. Une mesure de rattrapage pour 2014 est prévue à compter de la date de début des négociations.

Les grilles indiciaires des fonctionnaires :

Après la signature de ce texte, il faudra attendre la sortie du décret pour leur application.

Un avenir pour chaque Postier :

La notion de bassins de vie et d'emplois est retirée du texte. Cela aurait eu des incidences majeures pour les Postières et Postiers. Selon les périmètres, dans le cadre d'une mobilité ou d'un reclassement, les agents pouvaient être affectés bien au-delà des 30 kms de leur résidence.

Selon la poste, la règle des 30 kms continuera de s'appliquer.

**Enfin c'est un camouflet pour les signataires
de l'accord initial qui ont sciemment mentis
aux postiers à des fins électoraux.**

L'ECHO DES AGENCES...

100 jours à Rungis !!!

100 jours après l'installation de l'AT Rungis sur le site de SOGARIS, de nombreux problèmes persistent.

A commencer par la mésentente entre les encadrant. En cause, des habitudes de travail remises en question par cette fusion mal digérée par le personnel mais aussi la gestion des plages horaires.

Par exemple, les PS des lignes venant de Créteil sont étalées sur une plage horaire de 2 heures quel que soit le service. Au contraire, pour les lignes venant de Parmentier, les horaires des PS sont identiques. Cela ne va pas sans poser de problèmes pour les volants de remplacements et les tours de congés !

Même les feuilles de services et les noms des lignes restent différents.

Des équipements et aménagements qui se font désirer :

- Les douches à l'italienne qui ont coûté 30 000 euros sont restées HS des semaines après notre arrivée à cause d'une mal façon.
- Le parc des PL situé à 300 - 400 mètres des bureaux, avec un chalet pour l'AdBlue en plein courant d'air (*par temps de pluie et de vent on quitte l'Italie pour l'Écosse*).
- L'abri vélo/moto qui doit venir du fin fond de la Mongolie, tant il met du temps à arriver.
- Les vestiaires reçus avec 15 jours de retard.
- Même les poubelles sur le parc, il a fallu les quémander à la SOGARIS.
- Et que diriez-vous, si votre proprio ne vous donnait pas toutes les clefs de votre appartement ? Ben, c'était ça au début !
- L'accès aux bureaux de l'agence qui n'a pas de rampe (*super pratique quand le distributeur de boissons est arrivé, il a fallu s'y mettre à huit pour le monter par les escaliers...*) Là, on se serait cru au temps de l'Égypte des Pyramides...
- Les camions sont si sales qu'ils ne sont plus jaunes mais plutôt caca d'oie...
- Un terrain de boules avec « *mini club house* », un espace vie dans le bâtiment annexe laissé à disposition pour le personnel... Ça c'était avant, maintenant qu'on a déguerpi de nos agences... le commercial si sympa et souriant de la SOGARIS semble avoir perdu la mémoire !!!

Aujourd'hui, l'agence de Rungis SOGARIS fonctionne à deux vitesses. Aussi il va falloir que la Direction trouve des solutions pour ne pas rajouter aux agents de la frustration à la frustration !

Le Directeur de l'AT Plaine de France recalé !!! Epilogue.

Prétextant la fermeture de la PIC de Bobigny, le Directeur d'établissement de l'AT Plaine de France proposait en contrepartie du maintien du service SPN de l'AT Bobigny, une prise de service retardée d'une demi-heure et un échange de véhicules 21 CP avec l'AT de Gonesse.

Dans ce micmac, on était loin du projet initial annoncé consistant à reprendre du trafic en nuit au privé. A la CGT, nous étions plus que circonspect quand à la cohérence du dossier qui déshabillait une agence pour faire un short à l'autre.

Le maître d'œuvre du projet et son équipe ont fait leur travail, la CGT a fait le sien localement et dans le CHSCT. Restait la touche finale !

Les agents de nuit de Bobigny ayant accepté, bon gré mal gré, les propositions de M. MARCADE, les organisations syndicales ont réclamé la tenue d'un CT pour finaliser le projet et débattre d'une compensation financière refusée d'emblée par celui-ci.

Chez Alain Marcadé, le tarif indemnitaire pour des changements, c'est ZÉRO comme à Vert Galant...

(Pensait-il, que pour conserver leurs nuits, les agents de Bobigny pouvaient bien faire l'effort de retarder leur prise de service d'une demi-heure sans contre partie ? Une fois encore, il s'est ramassé !!!)

Lors de la présentation du projet des nuits de Plaine de France au comité technique, l'ex-Directrice de l'ex-DOTT a aussi rejeté toute idée d'une quelconque compensation financière. Les organisations syndicales présentes (CGT, CFDT, SUD) ont, bien entendu, voté contre un projet sans volet social. Libre à la DOTT de passer le projet sans accord des OS, ce qui ne serait pas une première.

Finalement la Directrice a tranché et renoncé à ce projet qu'elle n'a pas jugé essentiel !!!

C'est sûr, ce projet bringuebalant n'allait pas sauver les nuits de Bobigny, pas plus d'ailleurs que le fait de le retirer !

Un projet, bancal pour les syndicats et pas essentiel pour la Direction, ça vaut ZERO euros mais c'est aussi un ZERO pointé pour le porteur de ce projet "Alain Marcadé" !!!

Trois petits tours et puis s'envole !!!

C'est quand même marrant, quand on ne se donne pas les moyens, on cherche toujours à imposer des règles plus strictes.

Cette année encore la Direction en veut à nos congés, qu'elle aimerait bien disposer à son bon gré.

Qu'a-t-elle trouvé ? Une note RH pour organiser 3 tours de congés, outre le tour obligatoire organisé en principe entre le 15 janvier et 15 février pour la période estivale du 1^{er} juin au 30 septembre que la CGT ne conteste absolument pas. La Direction voudrait bien nous imposer un tour en juin/juillet pour les congés du 1^{er} octobre au 31 décembre, un autre en octobre/novembre pour les congés du 1^{er} janvier au 31 mai.

Bien sûr, pour notre Direction, tout ça part de bons sentiments, notamment afin que les agents puissent organiser suffisamment tôt leurs vacances. Le problème c'est que les moyens en volants sont très limités et que la Direction prévoit un sérieux serrage de vis sur la force de travail variable (*CDD, intérimaires, HS etc...*).

Penser que le fait de poser ses congés 3 ou 4 mois à l'avance pousserait la Direction à les accorder plus facilement, alors qu'elle ne cesse de réduire les moyens en personnel est une grossière erreur...

Pour info, le tour de congés pour les reliquats de 2014 aurait dû avoir lieu en octobre/novembre 2014 pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2015. Alors que l'on n'a eu l'information de la possibilité de reporter les reliquats jusqu'au 31 mai 2015 qu'en janvier, soit bien après les dates de dépôts que la Direction souhaite nous imposer.

La CGT n'est pas contre certaines règles et planification, à condition que celles-ci ne soient pas juste faites pour réduire les choix des agents et pour que La Poste s'approprie nos congés. C'est bien ce qui pourrait se passer si on les laisse faire !!!



Y aurait-il des collectionneurs dans les agences transport ?

Selon certaines sources de « l'establishment » ? Il y aurait une tripoté de médailles du travail (*de La Poste*) qui rouilleraient dans les placards des AT et de La DOTT.

N'y aurait-il pas assez d'agents méritants dans nos agences pour recevoir cette distinction honorifique ?

La première médaille, celle de bronze, est en principe accessible au bout de 20 ans de carrière.

Au vu de l'ancienneté des agents dans nos services, les candidats devraient pourtant être nombreux !!!

Les chauffeurs n'ont pratiquement pas accès à la moindre reconnaissance professionnelle en matière de promotion et nos salaires sont bloqués depuis 5 ans.

Alors une petite médaille, même en chocolat qui donnerait droit à une prime et quelques jours de repos supplémentaires (comme cela se fait dans le Privé) serait un début de reconnaissance.

Branle bas de combat au CTED de Wissous.

L'autre jour au CTED de Wissous il y avait beaucoup plus de monde sur le quai qu'à l'habitude.

Y aurait-il un rapport avec la visite surprise de Médecins de Prévention de la CARSAT venus observer et filmer les conditions ergonomiques des opérations de manutention ?

En tous les cas, les chefs n'ont pas hésité à donner un bon coup de main. D'autant que, pas de chance, les jeunes intérimaires qui font d'habitude ce travail harassant étaient absents !!!

Les médecins de prévention ont pu constater les difficultés que rencontrent les chauffeurs pour décharger leur camion à cause de l'inclinaison de la pente due à la différence entre la hauteur des caisses des fourgons et le quai.



C'est bizarre, pour une fois tout le monde semblaient d'accord pour reconnaître ce problème !!!

Chargé de mission : un métier d'avenir.

Dans nos services, le nombre de chargés de mission se multiplie, à croire que c'est le métier d'avenir à La Poste. Même si parfois cela peut aider à obtenir une promotion et conserver des avantages en nature...

La réalité est plus grave, avec toutes les fermetures de services, La Poste ne sait plus quoi faire de tous ses cadres !!!



Fier d'être Postier !

Pour nous inciter à porter la tenue de Postier, on nous octroie une indemnité de nettoyage de 12 euros annuelle pour les métiers en contact avec le public et 3,50 euros pour les autres (comme les agents des PIC qui porteront la tenue mais qui devront la laver sans doute moins souvent.)

Il y a une petite contrepartie à la générosité de La Poste : l'obligation de porter un vêtement avec le sigle de La Poste et gare à vous si vous êtes repéré

par votre chef sans ce vêtement. En effet, le non port d'un vêtement avec le sigle pourra jouer sur votre notation annuelle.

C'est marrant, qu'à l'heure où La Poste fait l'actualité pour s'écarter peu à peu de son cœur de métier, qu'elle nous impose d'être fiers d'être Postiers ?



Enfin des camions mieux équipés !

On nous annonce de nouveaux équipements sur les prochains camions. Ils seraient équipés de la clim, de suspension pneumatique pour les mises à quai à hauteur (même pour les 12 CP...).

La Direction ira-t-elle jusqu'à équiper les nouveaux PL de limiteur de vitesse modulable, comme la CGT le réclame depuis des mois ?

Souscription de la CGT 2014, une belle réussite !

La section CGT de l'AT Wissous remercie les agents nombreux qui ont participé à la tombola de la CGT.

850 billets vendus dans les agences de Wissous et aussi à nos collègues de la Direction, ce qui nous a permis de faire un tirage local avec de nombreux lots gagnés.

Merci à tous et à l'année prochain !



Bulletin d'Adhésion

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Mail : _____ Téléphone : _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : _____

Site et ville : _____

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____

Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | jour | | | | | mois | | | | | année

Temps Complet Temps Partiel

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

(1) Rayer les mentions inutiles

Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____

Section : _____

Activités Postales

Activités Télécom

Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : _____

Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Colis

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1%

